



BRAS DROIT DU MAIRE, ÇA VOUS TENTE ?

Devenez "Secrétaire de mairie"

Devenir secrétaire de mairie, c'est aspirer à être un véritable couteau suisse au sein d'une petite collectivité territoriale et s'impliquer dans la vie locale.

Nous vous proposons un dispositif de formation visant à développer les compétences nécessaires pour ce métier essentiel à la relation élus / publics.

Pour ce poste qui garantit polyvalence, proximité et autonomie, une formation est mise en place dès ce printemps*.

Ce dispositif permettra également aux futurs secrétaires de mairie de disposer par la suite de nombreuses opportunités de recrutement au sein des collectivités territoriales du département.

DU 3 AVRIL AU 23 JUIN 2023

**Formation à temps plein
alternant 35 jours de cours théoriques
ET 19 jours de stage pratique**

* Organisée par le Centre de gestion de la fonction publique de Seine-et-Marne en partenariat avec Pôle Emploi et le Centre National de la Fonction Publique Territoriale.



**Centre de gestion
de Seine-et-Marne**
Fonction Publique Territoriale



Pré-requis pour accéder à la formation :

- Être demandeur d'emploi ;
- Avoir un diplôme (niveau bac+2) en lien avec la gestion, le droit, les finances, l'économie, les ressources humaines OU détenir une expérience professionnelle significative dans l'un de ces domaines ;
- Être mobile (permis et véhicule) et disponible à l'issue de la formation pour un recrutement en collectivité territoriale.
- Dossier d'inscription complet à retourner par mail avant le **17 février 2023** à emploi@cdg77.fr



Deux réunions d'information sont prévues **les 19 et 23 janvier 2023** au Centre de gestion de la Fonction publique de Seine-et-Marne.

Inscription rapide en scannant le QR code ci-dessous
ou via l'agenda du site **cdg77.fr** :



Contacter le Service Emploi et Compétences territoriales
emploi@cdg77.fr / 01 64 14 17 10

10, Points de Vue – CS 40056 – 77564 LIEUSAINT CEDEX